

COMPTES RENDUS

Jean-Michel Adam : *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, Armand Colin, 2005, 234 p.

Jean-Michel Adam, professeur de linguistique à l'Université de Lausanne, a contribué d'une manière décisive à la constitution d'une linguistique textuelle francophone qui peut être considérée, à l'instar des autres grandes traditions nationales de l'analyse textuelle, comme une théorie autonome, complexe et originale. Les écrits de J.-M. Adam, que ce soient des articles scientifiques ou des monographies publiées chez de prestigieux éditeurs du domaine francophone, servent de référence pour tous ceux qui se proposent de mener des recherches linguistiques en matière de texte.

Sa « *Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* », objet de ce compte rendu, se présente comme une synthèse des théories que l'auteur a formulées auparavant, mais une synthèse repensée cherchant à définir explicitement la place de la linguistique textuelle au sein des sciences du langage et par rapport à d'autres sciences apparentées. C'est dans les chapitres introductifs de son ouvrage que J.-M. Adam expose les notions générales de son approche ainsi que les inspirations théoriques qui fondent globalement sa conception de la linguistique textuelle. Cette réflexion l'amène entre autres à valoriser encore une fois l'œuvre de Ferdinand de Saussure, puisque à la lumière de ses « Notes sur le discours » on voit bien que ce grand linguiste suisse ne cantonnait pas ses pensées théoriques à la langue seule, mais qu'il s'interrogeait également sur les mécanismes conditionnant l'entrée de la langue en discours. La linguistique textuelle ne peut donc que profiter d'une relecture attentive de l'œuvre du maître genevois. Quant à la « parenté intellectuelle » plus directe, J.-M. Adam reconnaît trois inspirations principales : il s'agit de l'œuvre de E. Benveniste, M. Bakhtine en particulier et, dans une moindre mesure, celle de E. Coseriu. Se référant explicitement aux exigences théoriques posées par ces trois linguistes, il définit la linguistique textuelle comme « une théorie de la production co(n)textuelle de sens, qu'il est nécessaire de fonder sur l'analyse des textes concrets », démarche que J.-M. Adam nomme « analyse textuelle des discours ». Cette définition situe résolument la linguistique textuelle dans l'analyse de discours et confirme la position que l'auteur défend depuis la parution de sa « *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes* » en 1999. Le texte est ainsi considéré d'un double point de vue. D'un côté comme objet abstrait ; il relève de la grammaire transphrastique, conçue comme une extension de la linguistique classique. De l'autre côté comme objet concret, matériel, empirique, résultat toujours singulier d'un acte d'énonciation ; il relève de la linguistique textuelle telle que la conçoit J.-M. Adam : outre des phénomènes proprement textuels (structure interne, texture, etc.) cette science se doit de prendre en compte également des faits discursifs. En définissant ainsi l'objet de la linguistique textuelle, J.-M. Adam prend le contre-pied des approches pragmatiques pratiquées par J. Moeschler et A. Reboul. J.-M. Adam reproche à ces conceptions, très justement nous semble-t-il, un réductionnisme trop radical : au nom du principe de la pertinence maximale, ils prétendent que le discours n'est pas une catégorie scientifiquement pertinente et

limitent leurs analyses aux énoncés pris isolément. Le défaut principal de cette approche consiste dans le fait que bien des phénomènes d'ordre pragmatique qui méritent d'être analysés au niveau du texte restent en dehors du champ d'études de cette « pragmatique du discours », incapable de traiter les textes dans leur continuité.

En dissertant sur la nature d'un certain nombre de faits linguistiques, J.-M. Adam démontre que les catégories et unités d'analyse textuelle sont différentes de celles de la grammaire de la langue. Le cas des constructions détachées, des propositions relatives ou encore des progressions thématiques montre bien que le passage de la proposition au texte n'est pas d'ordre quantitatif mais profondément qualitatif. La tâche du linguiste est donc de formuler un appareil nouveau de concepts et de définitions.

C'est dans cette optique que J.-M. Adam définit dans son ouvrage l'unité textuelle de base (chapitre 3), les types de liage (chapitre 4) qui assurent la combinaison de ces unités dans les unités textuelles de niveau croissant de complexité – périodes et séquences (chapitre 5) et texte (chapitre 6).

L'unité textuelle minimale que J.-M. Adam propose de distinguer est une proposition-énoncé. Cette appellation est motivée par le caractère multidimensionnel de cette entité. Il s'agit d'une micro-unité syntaxique et sémantique (proposition) mais produite toujours par un acte singulier d'énonciation (énoncé). Dans ce sens, la définition de la proposition-énoncé se situe clairement dans le cadre théorique d'ensemble qui sous-tend l'ouvrage de J.-M. Adam. On voit encore une fois à quel point les différentes parties de l'exposé de J.-M. Adam sont solidaires et fonctionnent au sein d'un tout théorique interdépendant. Déterminées par trois dimensions complémentaires – référentielle, énonciative et argumentative – les propositions-énoncés se combinent en macro-propositions ; cet empaquetage étant assuré par différentes opérations de liage.

En distinguant 5 grands types de liage (liages du signifié, liages du signifiant, implications, connexions et séquences d'actes de discours) J.-M. Adam présente une analyse exhaustive des opérations réalisant la cohésion textuelle. Il s'agit à notre avis de la conception la plus complexe qui ne laisse de côté aucun facteur de textualité.

Les propositions-énoncés se lient les unes aux autres pour former des unités textuelles de niveau supérieur. Toujours dans le souci de poser un nouvel appareil terminologique indépendant, J.-M. Adam appelle ses macro-unités périodes et séquences. Entre les deux notions la différence est plutôt graduelle : les périodes étant plus petites et plus faiblement typées que les séquences. Si J.-M. Adam opte pour le terme classique de période, c'est parce qu'il s'agit d'une macro-unité textuelle définie des points de vue à la fois sémantique, formel et rythmique. Les séquences sont, quant à elles profondément typées. La typologie de ses unités sémantiques complexes et structurées correspond aux opérations cognitives et pragmatiques fondamentales : raconter (séquence narrative), décrire (séquence ou période descriptive), argumenter (s. argumentative), expliquer (s. explicative) et dialoguer (s. dialogale). Entité autonome, dotée d'une organisation interne relativement rigoureuse et décomposables en parties, la séquence est une notion beaucoup plus opérationnelle au niveau typologique que la notion de genres ou de types de textes. Il s'agit d'un tout qui n'est pas réductible à la somme de ses parties et seule la linguistique textuelle, conçue comme analyse textuelle des

discours, est capable d'en rendre compte. La conception des séquences a été présentée en détail dans les écrits antérieurs de l'auteur, notamment « *Les Textes : types et prototypes* » paru pour la première fois en 1992. Sa « *Linguistique textuelle* » la modifie légèrement dans le cas de la description : présentant un niveau trop faible d'ordre interne, J.-M. Adam ne la range plus parmi les séquences, mais ne parle que des périodes descriptives. La théorie des périodes et des séquences est, à notre avis, particulièrement pertinente. Elle permet de traiter d'une manière formelle, scientifique et économique des faits textuels qui autrement ne sauraient être décrits qu'approximativement, par le biais des catégories conceptuelles et notionnelles trop floues.

L'unité de complexité la plus élevée – le texte – se présente comme une entité compositionnelle et configurationnelle. La composition du texte est déterminée d'un côté par un plan de texte, pouvant être fixe ou occasionnel, et de l'autre côté par la structure séquentielle. Subsumant ses parties et se présentant comme une saisie compréhensive de sens, l'unité-texte se prête à l'appellation « configurationnelle ». Sa cohérence sémantico-pragmatique se manifeste sous forme d'une macro-structure de sens (généralement appelée thème) et d'un macro-acte de discours déterminant la visée illocutoire et argumentative du tout textuel.

Toutes les solutions aux problèmes posés et toutes les conclusions que J.-M. Adam avance dans son livre sont appuyées par des analyses détaillées des textes concrets, ce qui permet à l'auteur de prouver la pertinence de ses démarches. Placée à la fin de chaque chapitre, une bibliographie riche témoigne d'une grande érudition de l'auteur et de son souci de mettre son ouvrage dans un contexte scientifique très large, non seulement du domaine francophone, mais aussi européen (cf. la mention des œuvres des linguistes tchèques relatives aux progressions thématiques).

Nous ne pouvons que recommander vivement la lecture de la « *Linguistique textuelle* » de J.-M. Adam (et de ses ouvrages antérieurs, notamment 1990, 1992 et 1999). Sa contribution à la confirmation de la linguistique textuelle en tant que science linguistique autonome, ayant son objet et ses méthodes propres, est capitale. Les conceptions novatrices qu'il avance méritent toute notre attention et doivent être diffusées en dehors de l'espace francophone. Nous sommes persuadés qu'une rencontre de la linguistique textuelle « adamienne » et des conceptions actuellement en vogue dans la linguistique textuelle tchèque serait hautement stimulante et mutuellement enrichissante.

Ondřej PEŠEK

BIBLIOGRAPHIE :

- ADAM, J.-M. (1990), *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
 ADAM, J.-M. (1992), *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
 ADAM, J.-M. (1999), *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan/HER.
 ADAM, J.-M. (1999), *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan/HER.
 MOESCHLER, J – REBOUL, A. (1998), *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin.